

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 janvier 2022

**Rapporteur :
Monsieur Ronan L'HER**

N° 17

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 04/02/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/02/2022
(accusé de réception du 03/02/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Travaux d'extension de réseau basse tension

Des travaux d'extension de réseaux basse tension doivent être réalisés dans le cadre des opérations d'aménagement des zones d'activités économiques de Pen Hoad Braz 3 et 4 sur la commune de Plomelin.

Des conventions doivent être passées avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) pour réaliser ces travaux pour des participations communautaires de 21 211,00 € sur la convention de Pen Hoad Braz 3 et de 11 766 € sur la convention de Pen Hoad Braz 4.

Les travaux d'aménagement des zones d'activités économiques de Pen Hoad Braz 3 et 4 sur la commune de Plomelin sont accompagnés de travaux d'extension de réseau basse tension afin d'alimenter en électricité les parcelles à viabiliser.

Pour la ZAE de Pen Hoad Braz 3, le coût à la charge de QBO s'élève à 21 211,00 € conformément à l'article 4 de la convention avec le SDEF.

Pour la ZAE de Pen Hoad Braz 4, le coût à la charge de QBO s'élève à 11 766,00 € conformément à l'article 4 de la convention avec le SDEF.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'approuver les conventions financières « Opération extension BT desserte ZA de Penhoad Braz 3 » et « Opération extension BT desserte ZA de Penhoad Braz 4 » avec le SDEF ;

2 - d'autoriser madame la présidente à signer les conventions financières.